



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Municipalité de Blue Sea

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

Avis est par les présentes donné par la soussignée directrice générale, de la Municipalité de Blue Sea, qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le 1 avril 2025, à 19h00 au centre municipal situé au 10 rue principale, Blue Sea.

Qu'au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

N° de demande	Immeuble visé
2025-001	22 chemin St-Laurent, Matricule 3314-42-5689 Lot 4 991 111 du cadastre du Québec
La demande vise à autoriser la reconstruction du bâtiment principal avec un superficie totale de 6.4% de la superficie du terrain non desservi sur lequel il est implanté au lieu de 5% tel que prévu à l'article 4.10 b) du Règlement de zonage 93-03-15 B)	

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance ordinaire du 1 avril 2025.

Donné à Blue Sea, ce 12^{ème} jour du mois de mars 2025.

Julie Thérien
Directrice générale, greffière-trésorière

Avis 2025-003
10, rue Principale C.P. 99 Blue Sea (Québec) J0X 1C0
 819 463-2261 www.blueseas.ca